



## PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 19 septembre 2024

#### **Sécurité : la préfète du Bas-Rhin interdit les rassemblements festifs de type « rave-party » dans le département du 20 au 23 septembre 2024**

Un rassemblement à caractère musical de type « rave-party » non autorisé est susceptible d'être organisé dans le Bas-Rhin sur la période du vendredi 20 septembre au lundi 23 septembre 2024. À ce jour, aucune déclaration préalable n'a été déposée auprès de la préfète du Bas-Rhin.

Compte tenu des risques de troubles à l'ordre public et à la tranquillité publique que présente la tenue d'un tel rassemblement, la préfète du Bas-Rhin a décidé, par arrêté préfectoral, d'interdire la tenue de rassemblements festifs à caractère musical de type « rave-party », « free-party » ou « Teknival » sur l'ensemble du territoire du département du vendredi 20 septembre 2024 à 18h00 au lundi 23 septembre 2024 à 08h00.

De plus, le transport de tout matériel de sonorisation ou d'amplification susceptible d'être utilisé pour les manifestations pré-citées, est interdit sur le territoire du département du vendredi 20 septembre 2024 à 18h00 au lundi 23 septembre 2024 à 08h00.

La circulation des poids-lourds de plus de 3,5 tonnes de PTAC et des véhicules utilitaires légers est interdite sur l'ensemble des réseaux routiers (réseau routier national et réseau routier secondaire) du département du Bas-Rhin pour les véhicules transportant du matériel susceptible d'être utilisé pour une telle manifestation, notamment de sonorisation, sound system, amplificateurs, pour la même période.

Le non-respect de ces mesures est passible de sanctions prévues par l'article R. 211-27 du code de la sécurité intérieure et peut donner lieu à la saisie du matériel pour une durée maximale de six mois, en vue de sa confiscation par le tribunal judiciaire.

#### **Contacts presse**

**Préfecture du Bas-Rhin**  
Service de la Communication Interministérielle  
Tél : 06 45 59 26 76  
Mél : [pref-communication@bas-rhin.gouv.fr](mailto:pref-communication@bas-rhin.gouv.fr)

Préfecture du Bas-Rhin  
Tél : 03 88 21 67 68  
[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)  
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)

 [@Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture-de-la-région-Grand-Est-préfecture-du-Bas-Rhin)